

COMPTE RENDU

SUR

L'ADMINISTRATION

PENDANT L'ANNEE 1890

---

Le Conseil d'Etat, pour se conformer à l'art. 66 de la Constitution du 1<sup>er</sup> mars 1885, a l'honneur de présenter au Grand Conseil son rapport sur l'administration publique en 1890.

Ce rapport est divisé en sept parties, qui correspondent à autant de Départements institués par la loi du 13 mars 1886, et se suivent dans l'ordre indiqué à l'article 36 de celle-ci, savoir :

- 1<sup>o</sup> Département de Justice et Police ;
- 2<sup>o</sup> Département de l'Instruction publique et des Cultes ;
- 3<sup>o</sup> Département de l'Intérieur ;
- 4<sup>o</sup> Département de l'Agriculture et du Commerce ;
- 5<sup>o</sup> Département Militaire ;
- 6<sup>o</sup> Département des Travaux publics ;
- 7<sup>o</sup> Département des Finances.

La partie concernant le Département de Justice et Police est précédée d'un aperçu sur la législation générale, du rapport du Tribunal cantonal et du rapport du greffier central des Conseils de Prud'hommes de Lausanne.

---

# ACADÉMIE

---

## PREMIÈRE PARTIE

### PERSONNEL

#### § 1. Corps enseignant.

Au 15 octobre 1889, le corps enseignant pour l'année 1889-1890 était composé comme suit :

#### A. *Professeurs ordinaires.*

*Théologie* : M. Vuilleumier, Henri, professeur de théologie exégétique de l'Ancien Testament et de langue hébraïque.

M. Comte, Ernest, professeur de théologie exégétique du Nouveau Testament.

M. Dandiran, Eugène, professeur de théologie historique et de philosophie au Gymnase.

M. Durand, Louis, professeur de théologie systématique.

*Droit* : M. Roguin, Ernest, professeur d'encyclopédie du droit.

M. Erman, Henri, professeur de droit romain.

M. Walras, Léon, professeur d'économie politique.

*Lettres* : M. Besançon, Jules, professeur de langue et de littérature latines, directeur du Gymnase.

M. Baudat, Emile, professeur de langue et de littérature grecques.

M. Renard, Georges, professeur de langue et de littérature françaises.

M. Maurer, Alexandre, professeur de langue et de littérature allemandes.

M. Duperrex, Jules, professeur d'histoire.

M. Secretan, Charles, professeur de philosophie et de droit naturel.

*Sciences* (physiques et naturelles) : M. Dufour, Henri, professeur de physique.

M. Renevier, Eugène, professeur de géologie, minéralogie, etc.

M. Schnetzler, Balthazar, professeur de botanique.

*Sciences* (mathématiques) : M. Amstein, Hermann, professeur de mathématiques.

*Sciences* (pharmaceutiques) : M. Brunner, Henri, professeur de chimie, directeur de l'Ecole de pharmacie.

*Technique* : M. Odin, Auguste, professeur de géométrie descriptive.

M. Gaudard, Jules, professeur de construction et de géodésie.

M. Grenier, William, professeur de mécanique industrielle, directeur de la Faculté technique.

*B. Professeurs extraordinaires.*

*Théologie* : M. Vallotton, Paul, professeur de théologie pratique.

*Droit* : M. Grenier, Louis, professeur de droit civil.

M. Berney, Jacques, professeur de droit public et de droit international.

M. Favey, Georges, professeur de droit pénal.

M. Dind, Emile, professeur de médecine légale.

*Lettres* : M. Bonnard, Jean, professeur de langue et de littérature romanes.

*Sciences* (physiques et naturelles) : M. Blanc, Henri, professeur de zoologie.

M. Dufour, Charles, professeur d'astronomie.

M. Forel, François-Alphonse, professeur d'anatomie et de physiologie générales.

M. Dufour, Marc, professeur d'hygiène.

M. Favrat, Louis, professeur de botanique (excursions).

*Sciences* (médicales) : M. Bugnion, Edouard, professeur d'anatomie.

M. Herzen, Alexandre, professeur de physiologie.

M. Lœwenthal, Nathan, professeur d'histologie.

*Sciences* (pharmaceutiques) : M. Brélaz, Georges, professeur de chimie industrielle.

M. Butlin, Louis, professeur de pharmacie.

M. Chastellain, Louis, professeur de pharmacognosie et microscopie.

M. Chuard, professeur de chimie analytique et de chimie générale au Gymnase.

*Technique* : M. Dapples, Charles, professeur de physique industrielle.

M. Recordon, Benjamin, professeur d'architecture.

M. Carrard, Alfred, professeur de législation industrielle et commerciale.

*Gymnase* : M. Delhorbe, Charles, professeur de langue et de littérature latines.

M. Vulliet, Auguste, professeur de langue et de littérature françaises.

M. Palaz, Adrien, professeur de mathématiques.

### C. *Professeurs agrégés.*

*Lettres* : M. Huc-Mazelet, Auguste, professeur d'histoire.

M. Ducasse, Félix, professeur de philosophie.

*Sciences* : M. Golliez, Henri, professeur de minéralogie

et de géologie pratiques, de sciences naturelles au Gymnase.

M. Kunz, Hermann, professeur de chimie.

*Technique* : M. Mayor, Benjamin, professeur de statique graphique.

L'Académie a été particulièrement éprouvée durant l'année 1889-1890 : elle a perdu trois de ses professeurs enseignants, MM. Louis Durand, Auguste Odin et Louis Chastellain — au souvenir desquels nous consacrerons du moins quelques lignes avant de clore ce rapport — et un de ses professeurs honoraires, M. le doct. Recordon. Ce dernier n'avait occupé que pendant un temps fort court la chaire de « médecine légale » dans la Faculté de droit, mais il a témoigné de son vif attachement à notre institution par la part qu'il a prise au développement de la Faculté des sciences et plus spécialement à la création de l'Ecole de pharmacie.

M. le professeur Brocher de la Fléchère, de l'Université de Genève, a, comme précédemment, fait un cours « d'histoire générale et philosophique du droit.

Dès le commencement du semestre d'hiver, M. Jacques Berney, docteur en droit, a été chargé, comme professeur extraordinaire, de l'enseignement du droit public et du droit international, qu'avait professés M. Henri Carrard, de regrettée mémoire. Il a fait, en outre, à partir de la même date, le cours de droit commercial, à titre provisoire.

M. le professeur Vallotton, appelé aux fonctions de pasteur de la paroisse de Lausanne, a dû renoncer à l'enseignement de la théologie pratique. A partir du mois d'avril, il a été remplacé par M. H. Paschoud, pasteur à Prilly.

Nous indiquons plus loin (§ 8) les noms des personnes auxquelles a été confié l'enseignement dont étaient chargés les professeurs décédés.

## § 2. Etudiants.

En 1889-1890, les étudiants ont présenté l'effectif suivant :

### FACULTÉ DE THÉOLOGIE

	Hiver		Eté	
	Et.	Aud.	Et.	Aud.
Vaudois . . . . .	26	—	25	—
Confédérés . . . . .	8	—	7	—
Etrangers . . . . .	—	—	4	—
	<u>34</u>	<u>—</u>	<u>36</u>	<u>—</u>

### FACULTÉ DE DROIT

Vaudois . . . . .	18	10	16	7
Confédérés . . . . .	10	—	14	—
Etrangers . . . . .	28	1	57	3
	<u>56</u>	<u>11</u>	<u>87</u>	<u>10</u>

## FACULTÉ DES LETTRES

	Hiver		Eté	
	Et.	Aud.	Et.	Aud.
Vaudois . . . . .	7	1	7	1
Confédérés . . . . .	4	2	4	2
Etrangers . . . . .	3	11	5	5
	<u>14</u>	<u>14</u>	<u>16</u>	<u>8</u>

*NB.* — Les cours de la Faculté des Lettres ont été suivis, en outre, par un assez grand nombre d'étudiants d'autres Facultés.

## FACULTÉ DES SCIENCES

## I. SECTION DES SCIENCES NATURELLES ET MATHÉMATIQUES

Vaudois . . . . .	9	2	9	—
Confédérés . . . . .	2	3	1	1
Etrangers . . . . .	2	5	4	—
	<u>13</u>	<u>10</u>	<u>14</u>	<u>1</u>

## II. SECTION DES SCIENCES MÉDICALES

Vaudois . . . . .	17	—	15	1
Confédérés . . . . .	12	—	11	—
Etrangers . . . . .	5	—	6	—
	<u>34</u>	<u>—</u>	<u>32</u>	<u>1</u>



## III. SECTION DES SCIENCES PHARMACEUTIQUES

	Hiver		Eté	
	Et.	Aud.	Et.	Aud.
Vaudois . . . . .	5	—	4	—
Confédérés . . . . .	6	—	6	—
	<u>11</u>	<u>—</u>	<u>10</u>	<u>—</u>

*NB.* — Le laboratoire de chimie a été fréquenté par 56 étudiants.

## FACULTÉ TECHNIQUE

Vaudois . . . . .	15	—	15	—
Confédérés . . . . .	8	1	8	1
Etrangers . . . . .	15	2	13	—
	<u>38</u>	<u>3</u>	<u>36</u>	<u>1</u>

## GYMNASE

	El. r.		Ext.	
	El. r.	Ext.	El. r.	Ext.
Vaudois . . . . .	42	15	41	15
Confédérés . . . . .	10	4	10	2
Etrangers . . . . .	3	3	3	5
	<u>55</u>	<u>22</u>	<u>54</u>	<u>22</u>

## RÉSUMÉ

	Hiver		Eté	
	Et.	Aud.	Et.	Aud.
Faculté de théologie . . . . .	34	—	36	—
» de droit . . . . .	56	11	87	10
» des lettres . . . . .	14	14	16	8
» des sciences (sciences naturelles et mathém.) .	13	10	14	1
» des sciences (sciences médicales) . . . . .	34	—	32	1
» des sciences (sciences pharmaceutiques) . .	11	—	10	—
» technique . . . . .	38	3	36	1
Total . . . . .	200	38	231	21
Gymnase (élèves réguliers et externes) . . . . .	79		76	

*NB.*— Le nombre des élèves du 1<sup>er</sup> semestre du Gymnase (classe intermédiaire 1890-1891) s'est élevé à 33, savoir 28 vaudois, 2 confédérés et 3 étrangers.

## SECONDE PARTIE

### § 1. Examens.

Les examens subis par les étudiants des diverses Facultés et les élèves du Gymnase ont présenté les résultats suivants :

Facultés.	Année d'études.	Etudiants ayant subi les examens	Etudiants admis.	Etudiants non admis.	Etudiants n'ayant pas terminé les examens.
Théologie . . . .	1 <sup>er</sup> degré	9	8	—	1
	2 <sup>e</sup> degré	8	6	—	2
Droit. . . . .	Baccalauréat	4	4	—	—
Sciences (naturell. et mathématiq.).	—	6	2 (Baccalauréat)	—	4
Technique . . . .	1 <sup>re</sup> année	12	11	1	—
	2 <sup>e</sup> année	8	7	—	1
	3 <sup>e</sup> année	12	12 (Concours)	—	—
Gymnase . . . .	Classe inférieure	26	18	—	8
	Classe supérieure	48	45	3	—

*NB.* — Voir le § 8 pour les examens des étudiants de la section des sciences médicales et de la section des sciences pharmaceutiques de la Faculté des sciences.

### § 2. Prix.

L'Académie a accordé cette année 3 prix sur le revenu de la fondation Gay, revenu destiné à être réparti entre les étudiants qui se sont le plus distingués aux examens. Ces prix ont été décernés à MM. Constant Jaccard, étudiant en théologie (fr. 20); Edouard Recordon, étudiant en lettres (fr. 20); Octave Rochat, étudiant en sciences techniques (fr. 30). La caisse académique a complété la somme nécessaire pour le paiement de ces prix.

### § 3. Diplômes.

*Diplôme de bachelier ès-lettres.* — Ce diplôme a été conféré à 45 élèves du Gymnase (32 réguliers et 13 externes) : MM. Baup, Francis; Burnier, Jean; Butticaz, Emile; Candaux, Jules; Davaine, Gustave; de Blonay, Pierre; de Blonay, Rodolphe; Debonneville, Charles; de Cérenville, Henri; de Gautard, René; Dumartheray, Emile; Dumas, Gustave; Fath, Robert; Gagnebin, Marius; Grosjean, Georges; Gruaz, Julien; Guex, Jules; Guibert, René; Guisan, André; Herzen, Pierre; Jaquerod, Marc; Jaulmes, Arthur; Kocher, Albert; Lautré, Emile; Mermoud, Alfred; Meystre, Emile; Monastier, Albert; Monastier, Gustave; Moreillon, Charles; Perret, Jules; Pérusset, Adolphe; Peter, Auguste; Pettavel, Paul; Poudret, Henri; Schmid, Walther; Schopper, Sidney; Schumacher, Ferdinand; Soutter, Adrien; Sublet, Paul; Tesse, Théodore; Thébault, Robert; Tuscher, Charles; Vautier, Edouard; Vittoz, Jean; Zbinden, Ernest.

*Diplôme de bachelier ès-sciences physiques et naturelles.* — Conféré à 2 étudiants : MM. Sambuc, Christian ; Secretan, Ernest.

*Diplôme de bachelier en droit.* — Conféré à 4 étudiants : MM. Bonzanigo, Angelo ; Fiedler, César (à titre étranger) ; Niess, Charles ; Scacchi, Charles.

*Diplôme de licencié en théologie.* — Conféré à 8 étudiants : MM. Colomb, Gustave ; Curchod, Emmanuel ; Logoz, Edouard ; Millioud, Maurice ; Rochat, Edouard ; Trabaud, Henri ; Tüscher, Julien ; Vaney, Alfred.

*Diplôme de licencié en droit.* — Conféré à 5 étudiants : MM. Blanchod, Léon ; Bourgeois, Edouard ; Ceresole, Alfred ; Rambert, Maurice ; Warnery, Marc.

*Diplôme de licencié ès-lettres.* — Conféré à un étudiant : M. Kohler, André.

*Diplôme d'ingénieur.* — Le diplôme d'*ingénieur-constructeur* a été conféré à 9 candidats : MM. Georgopoulo, Elie ; Jaques, Adolphe ; Joukowsky, Alexandre ; Laurent, Benjamin ; Mayor, Edmond ; Pettavel, Alfred ; Quesada, Francisco ; Rossier, Henri ; Zafiropoulo, Polybe ; — celui d'*ingénieur-mécanicien* à un candidat : M. Rochat, Alfred.

*NB.* — Dans la Faculté de théologie, 4 étudiants ont été autorisés à présenter leur dissertation pour l'obtention du grade de licencié : MM. Bonna, Edouard ; Guignard, Gabriel ; Pérusset, Léon ; Secretan, Gustave. La même autorisation a été accordée dans la Faculté de droit à MM. Bonnard, Eugène ; Ceresole, Ernest ; Thélin, Henri, pour l'obtention du

grade de licencié ; — à M. Rambert, Paul, pour celle des grades de licencié et de docteur ; — à M. Choffat, Joseph, pour celle du grade de docteur. — Dans la Faculté des lettres, M. Græser, Louis, a été autorisé à présenter sa dissertation pour l'obtention du grade de licencié.

#### § 4. Concours.

A la fin de l'année 1889, l'Académie, se conformant au règlement du 8 mai 1852, publia le programme des concours ouverts aux étudiants pour l'année 1889-1890. *Trente* étudiants et élèves du Gymnase ont répondu à cet appel et traité 27 sujets. L'Académie, après avoir pris connaissance des rapports des commissions d'examen, a décerné aux concurrents 23 prix et 12 accessits. La somme de ces récompenses s'est élevée à fr. 1730.

Les noms des lauréats ont été proclamés, en séance publique, le 18 décembre, après lecture des rapports de commissions.

#### § 5. Bourses.

Les étudiants qui ont joui d'une bourse pendant l'année 1889-1890 (30 septembre 1889 au 30 septembre 1890) sont au nombre de 9, dont 5 appartenant à la Faculté de théologie, 2 à la Faculté des lettres, 1 à la Faculté des sciences, 1 à la Faculté technique. Le montant de ces subsides s'est élevé à fr. 1312,50.

### § 6. **Fondations.**

Le montant du prix Pavillard, fr. 15, a été remis à M. le Directeur du Collège cantonal.

Les « gages » Paris et Masset n'ont pas été adjugés pendant l'année 1889-1890.

### § 7. **Discipline.**

Pendant l'année 1889-1890, la discipline a été satisfaisante dans les différentes sections de l'Académie.

### § 8. **Cours et auditeurs.**

*Faculté de théologie.* — Durant l'année 1889-1890, cette Faculté a compté 39 étudiants. Huit d'entre eux ayant terminé leurs quatre années d'études, se préparaient à subir les dernières épreuves pour obtenir le grade de licencié, deux autres étaient en congé.

Les cours ont été suivis par 29 étudiants, dont 19 vaudois, 6 confédérés, genevois, bernois, zurichois et 4 d'origine allemande. Chose rare dans les annales de la Faculté, aucun étudiant n'a pris part aux concours académiques. En revanche, un de ses élèves a obtenu l'un des trois prix décernés par le Sénat aux étudiants qui ont subi avec le plus de succès les examens du mois de juillet.

Dans le cours de l'année, 8 candidats ont présenté et sou-

tenu leurs thèses. Ils ont tous obtenu le grade de licencié (leurs noms sont indiqués au § 3 relatif aux diplômes).

Si nous n'avons à signaler aucun événement extraordinaire au point de vue du personnel étudiant, il n'en a pas été de même en ce qui concerne le personnel enseignant. Deux mutations se sont produites. M. le professeur Vallotton, nommé pasteur à Lausanne, avait bien voulu consentir à continuer pendant le semestre d'hiver son enseignement de « théologie pratique ». Il nous a quittés à Pâques, après six ans et demi de professorat, laissant de vifs regrets à ses collègues et à ses élèves, qui lui gardent le plus reconnaissant souvenir.

A peu près à l'époque où M. Vallotton donnait ses dernières leçons à l'Académie, le vénérable doyen d'âge de la Faculté, M. le professeur Louis Durand, se voyait obligé par l'état de sa santé de demander à l'autorité supérieure un congé pour le semestre d'été. Quelques semaines après, jugeant sa carrière active terminée, il donnait sa démission de professeur; le 25 juin, il mourait à l'âge de 73 ans. L'hommage qui lui a été rendu près de sa tombe par le président de la Faculté de théologie témoignait bien de la grande place qu'il a occupée dans l'Eglise de notre pays, des services qu'il a continué de lui rendre en contribuant pendant vingt ans par son enseignement à former pour elle de nouveaux pasteurs. Son souvenir est de ceux qui ne s'effacent pas.

La chaire que M. Durand laissait vacante, celle de théologie systématique, a été confiée provisoirement pendant le semestre d'été à M. Louis Emery, pasteur à Champvent, que le Conseil d'Etat a nommé professeur extraordinaire dans le courant de l'automne.

M. Vallotton a été remplacé par M. le pasteur Henri Pas-



choud, de Prilly, qui a inauguré son enseignement le 15 avril, en présence d'un nombreux auditoire.

*Faculté de droit.* — La vie de cette Faculté pendant l'exercice 1889-1890 n'a rien offert de très saillant. Les études s'y sont poursuivies régulièrement sous la direction des professeurs de la Faculté et, comme l'année précédente, avec le précieux concours de M. le professeur Brocher de la Fléchère, de l'Université de Genève. Il y a eu un total de 67 étudiants pendant le semestre d'hiver et de 97 pendant le semestre d'été. Le nombre de ceux originaires d'autres cantons est allé en augmentant. Il a été de 10 pendant le semestre d'hiver et de 14 pendant celui d'été. Il est vivement à souhaiter que cette progression continue sous le régime universitaire, comme cela est probable d'ailleurs.

4 étudiants, dont 2 tessinois et 1 allemand, ont obtenu le diplôme de « bachelier en droit ». Le grade de « licencié » a été conféré à 5 candidats.

Au début de ce rapport, nous avons fait mention de la nomination de M. Berney, docteur en droit, en remplacement de M. le professeur H. Carrard. C'est le seul fait important que nous ayons à signaler.

*Faculté des lettres.* La Faculté des lettres n'a point d'événements notables à enregistrer dans le courant de l'année 1889-1890, si ce n'est qu'elle a eu le plaisir de voir un de ses membres, M. le professeur Maurer, choisi pour recteur par l'Académie.

Comme précédemment, sa marche a été régulière et progressive ; ses cours ont été suivis par un nombre croissant d'étudiants et d'auditeurs.

Le diplôme de licencié a été accordé à M. André Kohler, qui enseigne aujourd'hui au Collège cantonal.

En collaborant à la préparation du règlement universitaire, la Faculté des lettres s'est préoccupée de devenir de plus en plus une pépinière de maîtres pour l'enseignement secondaire, en même temps qu'une Faculté offrant au public une grande variété de cours. Elle a émis plusieurs vœux destinés à être réalisés au moment de la transformation de l'Académie en Université.

Nous ne terminerons pas ce bref compte rendu sans mentionner le fait que durant les deux semestres la Faculté a trouvé en M. Huc-Mazelet, professeur agrégé, un concours précieux sur lequel elle est de longue date habituée à compter.

*Faculté des sciences.* — I. SECTION DES SCIENCES NATURELLES ET MATHÉMATIQUES. — Durant l'année 1889-1890, le programme général a été suivi tel que l'organisaient les lois et règlements. L'enseignement dont était chargé M. le professeur Odin n'a pas été interrompu après son décès, MM. Amstein et Lacombe ayant bien voulu terminer ses cours pendant le semestre d'été. Les laboratoires ont été fréquentés avec assiduité par les étudiants. Les excursions de botanique ont été dirigées par M. le professeur Favrat, celles de géologie par M. le docteur Bertschinger. — En fait de cours « libres », nous avons à citer ceux de M. le docteur H. Golliez, professeur agrégé : détermination des minéraux et des roches, pendant le semestre d'hiver, — Cristallographie et chapitres choisis de minéralogie générale, pendant le semestre d'été. Durant le semestre d'hiver, M. le docteur Kunz a fait des « répétitions de chimie organique », — dans celui d'été, il a traité « des nouveaux médicaments ». M. Paláz, professeur extraordinaire, a fait, en hiver, un cours « d'introduction à la théorie électro-magnétique de la lu-

mière », — en été, il a pris pour objet « l'électro-magnétisme, les phénomènes d'induction ». M. Blanc, professeur extraord., a exposé la théorie du « transformisme » pendant le semestre d'hiver.

Tous ces cours ont de nombreux auditeurs et ont complété heureusement l'enseignement de la Faculté.

II. SECTION DES SCIENCES MÉDICALES. — Cette section a compté cette année 34 élèves, dont 17 vaudois, 12 suisses d'autres cantons et 5 étrangers. A la rentrée d'octobre 1890, ce nombre s'est élevé à 66, ensuite de la création d'une Faculté de médecine complète et de la transformation de l'Académie en Université. L'enseignement a été donné conformément au programme. Les professeurs ont institué des conférences dans lesquelles les étudiants présentent les préparations les mieux réussies et s'exercent à exposer eux-mêmes un sujet de leur choix.

Les examens fédéraux ont eu lieu cette année en mars (au lieu d'avril) et en octobre. Dans la session de mars, 8 candidats se sont présentés aux épreuves de « sciences naturelles », et 2 aux épreuves « d'anatomie et de physiologie » ; dans la session d'octobre, 7 candidats ont subi le premier de ces examens et 4 le second. 6 candidats ont été admis dans la première et 10 dans la seconde session. A propos de ces examens, le professeur d'anatomie a remarqué que le changement de date de la session du printemps a eu une influence très défavorable sur la marche des études, par le fait que la plupart des élèves ont déserté l'amphithéâtre dès les premiers jours de février, sous prétexte de répétitions, et qu'une partie du matériel anatomique a été perdue. Les professeurs ont prié, en conséquence, le représentant du Comité directeur pour le siège de Lausanne

de bien vouloir à l'avenir reporter la session du printemps au mois d'avril, suivant l'usage précédemment adopté, mais cette demande ne sera accordée, paraît-il, qu'à dater de 1892.

III. SECTION DES SCIENCES PHARMACEUTIQUES, SOIT ECOLE DE PHARMACIE. — L'année 1889-1890 a été marquée par une douloureuse perte qu'a faite l'Ecole de pharmacie. M. Jules Chastellain, notre bien-aimé collègue, professeur de pharmacognosie depuis la création de l'Ecole, nous a été subitement enlevé par la mort, ensuite d'une maladie dont il a souffert assez longtemps, tout en continuant à remplir son devoir. M. Chastellain a été remplacé par M. le Dr Bourget, un de nos anciens élèves.

L'Ecole a été fréquentée par 12 élèves, 11 réguliers et 1 externe, savoir 5 vaudois et 7 confédérés. 7 de nos élèves ont obtenu le diplôme fédéral de maître-pharmacien. Un de nos élèves a obtenu un premier prix de concours pour un travail de zoologie.

M. Henri Golaz, assistant de chimie, ayant donné sa démission, a été remplacé par M. le Dr Max Locher, de Zurich.

*Le laboratoire de chimie* a été fréquenté par 56 étudiants, savoir 10 de la section des sciences naturelles, 16 de la section des sciences médicales, 12 de l'Ecole de pharmacie et 18 de la Faculté technique. Pour le semestre d'hiver 1890-1891, il y a 55 étudiants inscrits au laboratoire.

*Faculté technique.* — I. DONNÉES STATISTIQUES. — A l'ouverture des cours de l'année 1889-1890, la Faculté technique comptait 42 élèves inscrits, dont 20 vaudois, 5 confédérés et 17 étrangers, répartis de la manière suivante dans les trois années d'études :

	1 <sup>re</sup> année	2 <sup>e</sup> année	3 <sup>e</sup> année	Total
Etudiants réguliers prés.	14	9	12	35
» » en congé	—	—	1	1
Externes suivant la majorité des cours	5	—	1	6
	19	9	14	42

L'un des étudiants réguliers présents a quitté la Faculté dans le courant du semestre d'hiver déjà, trois autres ont suivi pendant le semestre d'été, — l'un de ces derniers pour refaire son année ; en revanche, l'un des externes de 1<sup>re</sup> année est devenu élève régulier au début du semestre d'été, à la suite d'un examen d'admission satisfaisant. En sorte que 32 étudiants réguliers se sont présentés aux examens de fin d'année. Le résultat de ceux-ci a été que 18 étudiants ont été promus dans une année supérieure, et 12, admis à subir les épreuves du concours.

Ces douze derniers s'étant fait immédiatement inscrire, ainsi qu'un étudiant sorti de la 3<sup>e</sup> année en juillet 1889, pour les épreuves du diplôme, treize candidats sont entrés en concours le 15 octobre 1890.

A la suite des épreuves finales de l'automne 1889, les dix candidats inscrits avaient obtenu le diplôme, savoir 7 celui d'ingénieur-constructeur, 2 celui d'ingénieur-mécanicien, 1 celui d'ingénieur-chimiste. De ces 10 diplômés, 8 étaient vaudois et 2 confédérés.

II. ETUDES. — Les volées se succèdent, mais ne se ressemblent guère. Cette remarque s'est imposée à nous tout particulièrement cette année. Au point de vue de l'assiduité aux cours, du zèle et des progrès, notre Conseil a été frappé du contraste existant entre l'une des trois volées et les deux

autres ; et toutefois, chose étrange, cette différence se reflète à peine dans les chiffres qui représentent les moyennes générales de ces trois années et que voici :

1 <sup>re</sup> année	7,3	(en 1888-1889,	6,9)
2 <sup>e</sup> »	7,0	»	7,8)
3 <sup>e</sup> »	7,6	»	7,8)

Aucune modification notable n'a été apportée en 1889-1890 au plan général des études, non plus qu'à l'organisation des examens.

Deux praticiens de mérite, MM. les ingénieurs Piccard et Wolf, ont consenti, pour le semestre d'été, à enrichir notre programme de deux cours nouveaux, qui ont été très goûtés.

Dans le courant de juin, deux journées ont été consacrées à une excursion technique à Vallorbes, la Ferrière et la Vallée de Joux. Nos élèves ont eu ainsi l'occasion de visiter dans les conditions les plus favorables l'usine de Day pour le chlorate de potasse, les forges des Eterpas, une importante fabrique de limes, la source de l'Orbe, les intéressantes usines de la Ferrière et les glaciers du Pont.

III. PERSONNEL ENSEIGNANT. — Un événement aussi inattendu que douloureux a marqué pour la Faculté technique l'année 1889-1890, dans le domaine de son corps enseignant : nous voulons parler du déplorable accident qui, le 31 mars 1890, a brusquement ravi à sa famille et à la science notre jeune et unanimement regretté collègue le Dr Auguste Odin, titulaire de la chaire de géométrie. Une ascension des Rochers de Naye, tentée à une époque de l'année où la neige en rend encore les abrupts contreforts

presque inaccessibles, a coûté la vie à cet homme d'élite, à ce chercheur infatigable et sagace, qui avait voué ses forces au progrès de la science et à la solution scientifique de quelques-uns des problèmes qui intéressent la société humaine.

L'inhumation du professeur Odin a eu lieu au cimetière de Montoie le lendemain du jour où il eût atteint ses 25 ans. Grâce à l'obligeance et au dévouement de M. le professeur Amstein et de M. Lacombe, maître de mathématiques pour la division supérieure de l'Ecole industrielle, il a pu être pourvu sans retard à l'enseignement délaissé par le professeur défunt; puis, à la date du 1<sup>er</sup> mai, le Conseil d'Etat a confié à titre définitif l'enseignement de la géométrie à M. Lacombe, qui est devenu professeur ordinaire le 15 octobre 1890.

Dans le courant du mois d'août, M. Benjamin Recordon, professeur extraordinaire d'architecture et de stéréotomie, ayant reçu un appel à l'Ecole polytechnique fédérale, a remis au Département sa démission, que notre Conseil a enregistrée avec regret. L'enseignement de la « stéréotomie » a été confié, en date du 14 octobre, à M. l'ingénieur Chenuaux, appelé en même temps aux fonctions de chef des travaux graphiques et chargé du cours de « statique graphique » pour la durée du congé accordé au titulaire de cet enseignement, M. B. Mayor, actuellement à Paris. Celui de l'« architecture » a passé, en novembre 1890, aux mains de M. Ch. Melley, architecte, ancien élève de l'Ecole des beaux-arts.

. IV. COLLECTIONS. — A côté des achats réguliers, nous n'avons qu'une acquisition à signaler : le Conseil administratif de Genève a bien voulu faire hommage à notre Biblio-

Reçu d'un exemplaire de l'intéressant et beau mémoire illustré et publié par les soins de M. Turrettini sur « les forces motrices du Rhône et la régularisation du lac Léman ». Nous exprimons ici à l'autorité genevoise toute notre gratitude au sujet de ce don.





## GYMNASE CANTONAL

---

La loi du 10 mai 1890 sur l'enseignement supérieur a transformé l'Académie en Université, et elle a, en même temps, rompu les liens qu'avaient uni, de tout temps, et sous des dominations diverses, le Gymnase à l'ancienne Académie. Détaché de l'enseignement supérieur, le Gymnase va se reliait à l'enseignement secondaire et former la suite naturelle du Collège.

La loi sur l'enseignement secondaire réorganisera prochainement le Gymnase, régi en ce moment par les pleins pouvoirs accordés par le Grand Conseil au Conseil d'Etat. Le Gymnase recevra sans doute, tant au point de vue du travail que de la discipline, une organisation plus ou moins analogue à celle des écoles similaires, gymnases ou lycées de France et d'Allemagne, et surtout de la Suisse allemande. Tant que le Gymnase faisait partie intégrante de l'Académie, on a dû laisser à ses élèves les privilèges académiques et une liberté que l'expérience a condamnée comme excessive ; sans soumettre désormais les élèves du Gymnase à toutes les exigences de la discipline du collège, il faudra pourtant leur imposer l'obligation d'un travail régulier et conscien-

ceux, au lieu de s'en rapporter simplement à une bonne volonté qui est restée trop souvent stérile.

D'importantes mutations ont été faites dans le personnel du Gymnase : c'était la conséquence naturelle de la transformation de l'Académie en Université. MM. Besançon, directeur du Gymnase et professeur de langue latine, M. Maurer, professeur de langue et de littérature allemande, M. Duperré, professeur d'histoire, ont dû consacrer toutes leurs forces à l'Université, après avoir rendu au Gymnase les plus grands services pendant de longues années.

M. Viret, directeur du Collège cantonal, a été nommé directeur du Gymnase, avec l'enseignement de l'histoire et d'une partie du latin ; M. Guex, directeur des Ecoles normales, a été chargé provisoirement de l'enseignement de l'allemand ; M. Baudat a été déchargé d'une partie de l'enseignement du grec, confié à M. Delhorbe.

Le moment n'est pas venu de parler, au bout de trois mois à peine, des modifications introduites d'ors et déjà dans le régime du gymnase ; l'année scolaire 1890-91 est une année d'essai et de transition, dont on ne pourra juger que lorsqu'elle sera arrivée à son terme.

	Réguliers	Externes	Auditeurs
Classe inférieure Section A	16	7	5
» » Section B	19	2	»
Classe supérieure Section —	22	11	4
	57	20	9

Un externe et deux auditeurs sont inscrits dans la classe inférieure et dans la classe supérieure, de sorte que le nombre total des élèves est de 83.



## BIBLIOTHÈQUE CANTONALE

---

La bibliothèque cantonale a suivi en 1890 une marche paisible, comme le témoigne la statistique suivante. Elle est suivie de quelques explications au sujet du nombre des volumes sortis ou consultés, cela en complément de ce que nous disions l'an dernier au sujet de la diminution constatée.

### *Livres sortis de la bibliothèque.*

Lettre A. Bibliographies et encyclopédies,	65	volumes.
» B. Mémoires des Sociétés savantes, périodiques, journaux,	828	»
» C. Géographie, voyages, diplomatique, héraldique, etc.,	182	»
» D. Histoire ancienne et du moyen- âge,	118	»

» E. Histoire moderne,	410	»
» F. Histoire suisse,	196	»
» G. Histoire des religions,	84	»
» H. Histoire ecclésiastique de la Suisse,	16	»
» J. Biographies, mémoires, lettres,	215	»
» K. Dictionnaire, Linguistique,	69	»
» L. Littérature ancienne,	389	»
» M. Littérature moderne,	2180	»
» N. Philosophie, Education,	162	»
» O. Sciences mathématiques et mili- taires,	266	»
» P. Physique, Chimie, Sciences natu- relles,	270	»
» Q. Sciences médicales,	117	»
» R. Arts, métiers, agriculture,	66	»
» S. Politique, sociologie,	116	»
» T. Jurisprudence,	293	»
» U. Théologie dogmatique,	57	»
» V. Théologie pratique,	95	»

---

Total, 6194 volumes.

Pour faciliter Messieurs les professeurs, au lieu de faire rentrer tous les deux mois les ouvrages utiles à leurs cours, la bibliothèque ne les exige plus qu'une fois annuellement ; on comprend que cette facilité accordée aux professeurs diminue notablement le mouvement extérieur de la bibliothèque.

*Livres consultés à la bibliothèque.*

Janvier . . . .	1000
Février . . . .	1500
Mars . . . . .	900
Avril . . . . .	1080
Mai . . . . .	2124
Juin . . . . .	1965
Juillet . . . .	1475
Août . . . . .	1956
Septembre . . .	2376
Octobre . . . .	2485
Novembre . . .	1836
Décembre . . .	2100

Total, 20,807

Pour faciliter nos lecteurs, depuis deux ans, au lieu de rentrer tous les livres après chaque séance pour les sortir sur demande dans une prochaine, les nombreux clients qui désirent continuer la lecture des mêmes volumes les déposent sur une table au cabinet du bibliothécaire où ils viennent les reprendre sans nouveau bulletin lorsqu'ils veulent poursuivre leur lecture. On comprend que cette facilité accordée aux lecteurs diminue considérablement le nombre des bulletins de demande qui fixe le nombre des volumes consultés.

Volumes sortis de la bibliothèque	6194
» consultés à la salle de lecture	20,807
	<hr/>
	Total, 27,001

Le nombre de nos périodiques va toujours croissant, les derniers numéros parus sont déposés à la salle de lecture. Le plus grand nombre de nos clients lisent ces fascicules ou consultent les encyclopédies placées à la salle de lecture, et pour lesquelles il n'est pas exigé de bulletin de demande. Ici se trouve le chiffre le plus élevé des lectures faites à la bibliothèque qui ne peut pas être fixé même approximativement.

### **Achats.**

Une balance égale entre les périodiques et le livre proprement dit est difficile à établir ; les périodiques tendent à l'emporter parce qu'ils ne cessent jamais et qu'il en vient toujours des nouveaux.

L'acquisition la plus importante de l'année a été la bibliothèque Roorda de plusieurs centaines de volumes d'auteurs contemporains investigateurs dans toutes les directions de l'esprit humain dont le fil qui les relie pour en former une unité semble être la philosophie positive de Auguste Comte. On y trouve : sciences naturelles, géologie, paléontologie, transformisme, anthropologie, espèces humaines et leurs divers âges, sociologie, histoire, la révolution française, les grèves, etc.

Viennent ensuite :

Diulafof : L'art antique de la Perse.

Bismarck : Ses discours comme député et comme chancelier.

Tackeray : Œuvres (langue anglaise).

Lanchoronski : Les villes de la Pamphylie et de la Pisidie.

Comme continuation :

Allgemeine deutsche biographie.

Cauchy : Œuvres.

### **Don.**

Le don le plus considérable a été celui de Monsieur le professeur Huc-Mazelet à Morges d'une bibliothèque d'environ quatre mille volumes dont la plus grande partie porte sur les sciences naturelles et sur les sciences médicales.

Antiquités du Bosphore Cimmérien, avec gravures de Rodolphe Piccard et Solnzeff, don de Mlle S.-O. Piccard, à Lausanne; cet ouvrage est d'une valeur considérable et nous exprimons à la donatrice notre vive reconnaissance.

Nous avons reçu des dons moins importants de Messieurs :

Soldan, juge fédéral ;

Secretan, Charles, professeur ;

Renavier, Eugène, professeur ;

Bonnet, May, professeur, à Montpellier ;

Secretan, pasteur ;

Wiener, professeur ;

Ceresole, Alfred, pasteur, à Vevey ;

Lecomte, chancelier ;

Bieler, professeur ;

Lehr, professeur.

La bibliothèque cantonale a reçu diverses publications officielles :

Du ministère de l'Instruction publique de la République française.

De la Chancellerie de Rome.

De la Chancellerie de Washington.

De la Chancellerie fédérale.

De la Chancellerie cantonale.

Du Département de l'Instruction publique et des cultes et aussi d'autres Départements.

De la Secrétairerie de la Municipalité de Lausanne.

MM. Bridel et Viret-Genton, imprimeurs, ainsi que Mignot, éditeur, ont déposé les ouvrages imprimés ou édités par eux.

### **Locaux.**

L'accroissement rapide de notre bibliothèque a nécessité l'installation de deux nouvelles grandes étagères.

